

## Mgr Rey favorable au retour de l'offertoire traditionnel

Author : spo

Categories : [Eglise en France](#), [Revue de presse](#)

Date : 20 octobre 2011



Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire [L'Homme Nouveau](#), Mgr Rey, évêque de Toulon, qui répond à une longue interview de plusieurs pages, se prononce en faveur de l'utilisation *ad libitum* de la prière d'Offertoire traditionnelle dans la forme ordinaire. Il se montre favorable aussi à l'utilisation du Canon romain, au célébrant tourné vers Dieu à partir de l'Offertoire, à la distribution de la communion sur la langue et à l'utilisation plus grande du latin dans la liturgie. En contre-partie, il verrait bien un enrichissement du calendrier utilisé dans la forme extraordinaire et du lectionnaire dans la même forme. Voici un extrait significatif de cet entretien passionnant qui montre combien les lignes bougent :

Dans la suite des travaux de Joseph Ratzinger devenu Benoît XVI, il faut rappeler que la position traditionnelle du prêtre à l'autel durant l'offertoire et l'anaphore ne peut que favoriser le sens de l'adoration et du religieux respect dans la célébration eucharistique. Cela vaut dans les deux formes du rite romain. Le Saint-Père donne aussi l'exemple de la remise en valeur de la communion sur les lèvres et si possible à genoux. Sans aucune obligation, ce mode de communion, qui est par lui-même une manifestation d'adoration, a été très majoritairement celui des participants à nos célébrations lors du colloque que nous avons évoqué. On peut aussi souhaiter une place éminente pour le tabernacle, vu comme tente de la Présence, et sur l'autel lorsque c'est encore possible, comme particulièrement éducative pour la foi des fidèles (cf. *Sacramentum Caritatis*, n. 69).

Par ailleurs, il faut bien reconnaître que les textes romains, avec insistance, encouragent la remise en honneur de la langue latine. On constate d'ailleurs que cela ne pose aucun problème pour un certain nombre de pièces de la célébration, et que paradoxalement les jeunes générations n'ont aucun a priori sur ce point.

D'un autre côté, j'entends des prêtres désireux de célébrer dans l'une et l'autre forme qui demandent aussi, comme élément important du rapprochement désiré par le Pape, de réfléchir à l'intégration ad libitum des prières de l'offertoire traditionnel, ce qui pourrait d'autant plus facilement se justifier que ces prières sont privées et secrètes. Cela mérite une réflexion approfondie dans le sens de la réforme de la réforme. Sans tomber dans le ritualisme, des éléments plus secondaires de la forme extraordinaire peuvent peut-être aussi aider à faire mieux ressortir le sens du sacré, comme par exemple les signes de révérence du prêtre vis-à-vis du Saint Sacrement.

Il me semble que d'ores et déjà le Canon romain est davantage utilisé en un certain nombre de grandes célébrations, comme signe très fort de communion tant horizontale, que verticale, avec toute notre tradition romaine. Et que, de même, la récupération d'une « culture » des ornements et objets liturgiques de qualité est largement entamée, surtout dans le jeune clergé. À quoi devrait être lié le respect, dans l'architecture sacrée, des « formes reçues par la tradition chrétienne », comme disait l'ancienne norme canonique.

En sens inverse, le calendrier liturgique de la forme extraordinaire devrait sans doute être mis à jour et intégrer des éléments du nouveau calendrier. De même, un enrichissement du « lectionnaire » dans la forme extraordinaire pourrait être bienvenu.